

Peter Blumenthal (Stuttgart)

Le connecteur *en fait*

Malheureusement, je ne peux pas ne pas avouer que mon sujet a déjà été traité plusieurs fois de façon largement convaincante — ne serait-ce que parce qu'une des protagonistes de l'étude de cette locution, Corinne Rossari, participe à notre colloque. Danjou-Flaux en a parlé en 1980 dans *Le français moderne*, Roulet en 1987 dans *Cahiers de linguistique française* et Rossari d'abord dans *Verbum* (1992), ensuite — sous un point de vue contrastif — dans sa thèse (1994).

De quel droit peut-on oser reprendre le problème de *en fait*?

Primo, il ne paraîtra pas inutile d'interroger, à propos de l'expression *en fait*, les énormes corpus informatisés dont nous disposons aujourd'hui. Non que l'on puisse espérer découvrir ainsi des emplois insoupçonnés; mais le très grand nombre d'attestations que l'on réunit ainsi à peu de frais peut conforter ou affaiblir telle ou telle hypothèse énoncée dans le passé. Notre locution introduit-elle "une idée qui s'oppose à ce qui précède", comme l'affirme le dictionnaire *Lexis*? Nous allons voir que la réponse à cette question dépend de plusieurs facteurs qui, à ma connaissance, n'ont jamais été pris en compte dans les analyses de *en fait*: essentiellement l'ordre des mots (position initiale vs position médiane de la locution), type de texte et niveau stylistique (p.ex. langage journalistique vs langue de spécialité), origine géographique du texte (p.ex. France vs Québec). Pour donner dès maintenant quelques exemples concrets: *en fait* initial dans le journal québécois *La Presse* a de fortes chances de ne pas être oppositif, alors que la même locution en position médiane dans le quotidien français *Ouest France* ou dans une publication historiographique de *l'Ecole des Annales* correspond très probablement à la valeur citée. Dans certaines langues de spécialité, nous rencontrons des valeurs sémantiques et des phénomènes distributionnels qui n'étaient pas prévisibles à partir de l'emploi de *en fait* dans d'autres parties de notre corpus. Bref, l'analyse automatique d'un grand nombre de textes, appartenant à des types de textes différents et provenant de diverses parties de la francophonie, est susceptible d'apporter quelques précisions à ce que nous croyions déjà savoir.

Secundo, je ne suis pas sûr que l'on ne puisse pas aller un peu plus loin, dans l'analyse théorique, que les éminents chercheurs mentionnés plus haut, l'idéal étant évidemment d'élaborer un modèle de signification permettant d'intégrer de façon plausible le maximum d'emplois observés. Pour anticiper dès maintenant sur mes résultats: je proposerai un modèle explicatif visualisé ci-dessous sous forme d'hexagone.

Evoquons brièvement l'état actuel de l'analyse. Ce connecteur est-il essentiellement oppositif, comme le pensait parmi beaucoup d'autres Danjou-Flaux? Non, dit Roulet, le propre de *en fait* est d'être un "reformulatif" qui indique, par rapport à l'énoncé précédent, un "changement de

perspective énonciative" (Roulet 1987:117); l'énoncé contenant *en fait* est présenté "comme plus conforme aux faits ou à la réalité que le mouvement discursif antérieur" (124).

L'analyse de Rossari est plus nuancée dans la mesure où elle fait ressortir plus clairement les différences, trop gommées par Roulet (1987:126), entre *en fait* et *de fait* (qui "ne marque pas d'écart vis-à-vis d'un point de vue antécédent" et "est présenté comme renvoyant à un fait déjà établi", Rossari 1992:156). La linguiste genevoise caractérise le type de reformulation accompli par *en fait* ainsi :

Le point de vue introduit par *en fait* est présenté comme établissant un fait nouveau qui s'écarte plus ou moins fortement d'un état de chose exprimé dans un point de vue antécédent, d'où la prise de distance de la part du locuteur vis-à-vis de ce point de vue. La légitimité de ce nouveau point de vue est assurée par son adéquation aux faits enregistrés dans la mémoire discursive du locuteur. (Rossari 1992:153)

Ces observations, qui renferment sans aucun doute une grande part de vérité, ne résolvent pas tout — ne serait-ce qu'en raison d'un certain flou terminologique. Ainsi aurait-on sans doute intérêt à préciser ce qu'il faut entendre par "perspective énonciative". Si cette notion ne correspond qu'à la perspective de l'énonciateur (Roulet 1987:116), elle relèverait plutôt du bon sens approximatif que de l'analyse linguistique. Ma propre référence en matière d'"énonciation" — terme devenu parfois un véritable fourre-tout dans la linguistique française des dernières années — ne sera pas Bakhtine (cf. Roulet 1987:113), mais la théorie classique des plans d'énonciation développée par E. Benveniste (1966:241ss). D'autre part, il faudrait se demander si le terme de reformulation, pris au pied de la lettre, est vraiment adéquat et explicatif.

De plus, dans la mesure où l'écart exprimé par *en fait* s'assimile à une sorte d'opposition, l'explication de Rossari vaut certainement pour beaucoup d'énoncés contenant *en fait*. Mais dans d'autres cas, la notion d'"écart" paraît intuitivement peu propre.

Dans ma tentative d'explication, je partirai de la signification du substantif *fait*, contenu dans notre locution — tout en me permettant une brève incursion dans le domaine de la philosophie. Les faits appartiennent-ils au monde existant objectivement en dehors du langage et de toute saisie humaine? Oui, dans un des sens du mot: on parle en effet de "faits bruts", l'épithète soulignant l'autonomie ontologique du phénomène. Mais dans un autre sens, peut-être plus réfléchi, *fait* implique une prise de conscience. C'est ainsi que le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* de Lalande définit le terme :

Ce serait une grave erreur de croire qu'un *fait* puisse être "donné dans l'expérience". Le fait est bien moins une constatation qu'une construction de l'esprit. A rigoureusement parler, les faits n'existent pas *tout faits* dans la nature comme les vêtements dans une maison de confection [...]. (Lalande 1993:339)

Obtenus par abstraction du tout complexe dont ils font partie, les faits peuvent "servir de base à des raisonnements ou des hypothèses" (Lalande 1993:338).

C'est surtout grâce à l'école d'Oxford (J. L. Austin) et à Zeno Vendler (*Linguistics in Philosophy*, 1967) que les linguistes ont pu — ou auraient dû — comprendre le statut du fait, à mi-chemin entre la réalité (*events, objects, actions* etc.) et la réflexion pure.

Malgré l'avis contraire de Lalande, c'est bien la notion de constatation qui est, dans le langage ordinaire, habituellement associée aux faits, ainsi que Vendler l'a déjà vu :

[Facts] can be stated, told, learned, remembered, or forgotten, but not felt, watched, observed or measured. (1967:166).

Comment situer l'expression des faits dans la langue par rapport à l'opposition traditionnelle, remontant à Benveniste, entre "histoire" et "discours", entre l'objectivité et la subjectivité? Les faits relèvent, telle est l'hypothèse à la base de ce travail, des deux sphères à la fois.

S'il devait vraiment se révéler raisonnable de rattacher *en fait* sémantiquement au substantif *fait* au sens défini et que la locution *en fait* implique un changement de plan énonciatif, il serait important de savoir par rapport à quel type d'énonciation se situe l'énoncé contenant *en fait*.

"Histoire" et "discours" ne sont certainement pas les seuls pôles qui déterminent le champ d'action de *en fait*; un autre critère de poids est constitué par l'aptitude de cette locution à assumer un rôle argumentatif¹.

Pour entrer dans l'analyse concrète, il n'est pas inutile de commencer par un exemple significatif, permettant de dégager une fonction relativement importante de la locution dans les textes scientifiques contemporains, et en particulier dans les sciences humaines.

- (1) Au regard de Dieu — au regard de ses serviteurs, les prélats du IX^e siècle — les hommes ne forment qu'un seul peuple. La race certes, la condition, le sexe, la naissance ou la fonction les distinguent. Pourtant, comme l'archevêque de Lyon Agobard écrit au temps de l'empereur Louis le Pieux, "ils ne demandent tous qu'un royaume". Derrière le roi qui unit en lui les fonctions sacerdotales et militaires, qui détient la puissance dans l'ordre temporel et qui assume les responsabilités collectives à l'égard des forces de la surnature, la société humaine poursuit dans l'unité sa procession vers la lumière. *En fait*, elle était divisée. Des barrières séparaient les clercs et les moines, les laïcs et les gens d'Eglise, et surtout, dans ce monde esclavagiste, les hommes libres et ceux que l'on traitait comme des bêtes.

(Duby 1976:44)

Quel est ici, dans la perspective de la linguistique textuelle, le rôle de *en fait*? La brève phrase contenant cette locution se joint à un texte qui confronte des voix divergentes, des plaidoyers favorables ou défavorables à une certaine vision historique: unité ou non de la société médiévale? Tel est l'enjeu du débat. Dans ces conditions, *en fait* signale la voix de l'auteur, qui s'oppose à une vision plus idyllique évoquée précédemment. Deux choses paraissent linguistiquement intéressantes dans ce débat d'idées: l'information transmise par la phrase *En fait, elle était divisée* n'est pas vraiment neuve puisqu'elle figure dès la deuxième ligne (*La race certes,...*). La nouveauté réside bien plus dans le fait que nous apprenons le point de vue assumé en fin de compte par l'auteur. Ce qui était, encore au début du texte cité, opinion parmi d'autres opinions, même affaibli argumentativement par l'adverbe *certes*, est promu au rang d'un message d'importance capitale par un autre adverbe, *en fait*, grâce auquel l'auteur revendique sa propre position en lui conférant la dignité d'une vérité définitive. Par contre, ce qui précède est ravalé au rang de pures opinions, intéressantes certes, mais au fond erronées. Chez Duby, cet usage de *en fait* n'est pas rare. Il se prête à merveille à une stratégie textuelle chère aux historiens contemporains: évoquer dans un premier temps plusieurs hypothèses (dont éventuellement aussi celle favorisée par l'auteur lui-même), pour les récuser par la suite au nom d'une connaissance plus profonde de la réalité. *En fait* oppose donc dans ces cas, de façon en-

¹ Rappelons toutefois que pour Roulet (1987:113), *en fait* est reformulatif, et non argumentatif.

tièrement classique, l'opinion fautive au savoir supérieur de l'auteur. Rien de plus normal dans le fonctionnement de la locution, qui renvoie à une instance de validation.

S'agit-il en même temps d'une opposition entre le "discours" (les opinions plus ou moins subjectives) au sens de Benveniste et l'objectivité de l'"histoire"? Je voudrais précisément montrer que cette interprétation ne serait pas juste, *en fait* ne se plaçant pas clairement du côté de l'objectivité. Car, comme nous l'avons vu, le fait présuppose un travail d'abstraction qui ne peut être accompli que par un individu; cette part de subjectivité l'oppose à l'"histoire", conçue comme reflet immédiat² du monde extérieur. Toujours est-il que vis-à-vis d'un texte antécédent qui consiste en "discours", la locution *en fait*, qui combine elle-même des aspects provenant du "discours" et de l'"histoire", souligne fortement la valeur objective de son énoncé, présenté non nécessairement comme plus informatif, mais en tout cas comme plus important. Nous nous trouvons devant l'opposition rudimentaire entre ce qui est faux ou seulement possible (contexte antécédent) et ce qui est établi ou en tout cas vrai (énoncé contenant *en fait*) — du moins dans la perspective de l'auteur.

Remarque. - *En fait* semble parfois avoir pour principale fonction de délimiter explicitement la voix du "locuteur" par rapport à d'autres "énonciateurs" présents dans le texte (selon la terminologie de Ducrot³). En effet, dans certains cas, c'est surtout grâce à cette locution que nous nous rendons compte, après coup, du caractère douteux (selon le locuteur) d'une information antérieure. Plus souvent, il y a synergie de plusieurs facteurs (parenthèses, guillemets, verbes propositionnels etc.) et *en fait* ne constitue qu'un signal parmi d'autres. Exemples :

- (a) C'est pourquoi il finira sa vie à la forteresse de Pignerol (1680), à côté de l'homme au masque de fer (*en fait*, un simple masque de velours) sur lequel on n'arrête de romancer. (*Ouest France*)

Masque de fer représente ici une sorte de citation implicite par rapport à laquelle l'auteur prend ses distances.

- (b) Le "canoë" (*en fait* le double skull d'aviron) et les cerfs-volants ont été appréciés. (*Ouest France*)

C'est le locuteur qui assume le contenu des parenthèses, alors que les guillemets marquent ce dont on laisse la responsabilité à d'autres.

Les parenthèses et l'emploi d'un verbe propositionnel dans le syntagme précédent constituent des moyens supplémentaires pour différencier les énonciateurs :

- (c) Le PC qui affirme avoir lancé un appel à la Résistance dès 1940 (cet appel était *en fait* dirigé contre de Gaulle, les Anglais et Vichy, et ne faisait aucune allusion aux Allemands) revendique 70.000 fusillés[...] (*Evènement du jeudi*)

Il arrive toutefois - en particulier quand la locution détermine directement un verbe propositionnel - que le lecteur ait du mal à comprendre quel énonciateur est censé prendre en charge quelle partie de l'énoncé; exemples :

2 Selon Benveniste (1966:241), "personne ne parle ici; les événements semblent se raconter eux-mêmes." On ne saurait affirmer que cela vaut aussi pour les faits: celui qui constate est présent.

3 Voir la discussion critique de cette terminologie dans Moeschler/Reboul 1994:326ss, 425s.

- (d) Le conseiller d'Angers redoute **en fait** que le conseiller général "perde son rôle d'animateur" [...] (*Ouest France*)
- (e) Gabriel, lui, a travaillé dans un atelier d'objets et de plaques funéraires dans la Drôme. Il rêvait, **en fait**, de monter sa propre affaire pour y exercer son talent de sculpteur. (*Ouest France*)

En revanche, l'identité de l'énonciateur de *en fait* est évidente quand la locution se place syntaxiquement du côté du contenu rapporté :

- (f) Ce à quoi le plus proche voisin objecte qu' **en fait** il servait seulement de dépôt. (*Ouest France*)
- (g) Et surtout un traité "de fraternité et coopération" qui est pour Amine Gemayel le comble de l'hypocrisie et, **en fait**, un début d'annexion du Liban par la Syrie. (*Ouest France*)

C'est respectivement au voisin et à Gemayel que le lecteur attribue *en fait*.

Dans cette communication, je m'intéresse plus particulièrement à l'autre situation, souvent ignorée par les dictionnaires et diachroniquement sans doute plus récente: celle qui confronte du vrai (contexte antérieur à l'énoncé contenant *en fait*) à du —si j'ose dire— plus vrai encore. Le premier "vrai" appartient alors à l'"histoire", en tant qu'elle se présente comme simple reflet de la réalité. Pourra-t-on toujours, dans ce cas, parler de confrontation de deux plans d'énonciation? Notre modèle prévoit en effet cette possibilité, puisque nous avons interprété le fait comme une entité intermédiaire entre "histoire" et "discours", s'opposant en principe à l'un comme à l'autre. Mais comment se traduit dans la réalité concrète de la langue ce contraste ou cette synergie qui résulte de la combinaison de l'objectif (l'"histoire") et de ce qui l'est un peu moins (le fait)?

Commençons par donner quelques indications chiffrées, qui montrent bien les tendances distributionnelles des deux *en fait*⁴. Dans toutes les parties de notre corpus, *en fait* se présente avec approximativement la même fréquence au début ou à l'intérieur de la phrase.

Dans ce dernier cas (position médiane), notre locution peut se comporter comme un adverbe modal et se placer soit immédiatement après le verbe (cf. (2)), soit entre auxiliaire et participe passé; la plupart du temps, sa valeur sémantique est oppositive (proche de *en réalité*; "discours" vs "fait").⁵ Ou bien, assez rarement, *en fait* est séparé du verbe et porte sémantiquement sur un autre membre de la phrase (cf. (3)-(12)); nous verrons que cet emploi, en

4 Je me suis permis d'arrondir légèrement les chiffres ci-dessous, ne serait-ce que parce que l'attribution de *en fait* aux valeurs oppositives ou non oppositives est sujette dans certains cas à une appréciation plus ou moins subjective. Dans le cas des journaux, je n'ai pas analysé toutes les occurrences contenues dans l'année dont nous disposons sous forme de corpus informatisé; je me suis limité à 187 occurrences pour *Sud Ouest* et à 123 pour *La Presse*.

5 La segmentation de *en fait* après le verbe, marquée par les virgules dans 10% (*La Presse*) à 20% (*Le Monde*) des cas, ne semble pas être sémantiquement pertinente.

principe non oppositif, s'assimile *grosso modo* à un marquage de pertinence (au sens de Sperber/Wilson 1986). A l'intérieur de la phrase (toutes variantes de position confondues), les emplois clairement non oppositifs de *en fait* ne dépassent pas dans notre corpus les 15%; ce pourcentage relativement élevé correspond au journal québécois *La Presse*, alors que les valeurs pour la presse française de France (*L'Évènement du jeudi*, *Ouest France*) se situent entre 4% et 8%. Une exception notable: le livre *L'état des sciences et des techniques*, publié en 1991 à Montréal (Witkowski 1991), contient parmi les emplois médians 30% de *en fait* non (purement) oppositifs — à mettre sur le compte de la valeur "argumentative" de la locution (v. ci-dessous).

En position initiale, par contre, ce sont les valeurs non oppositives qui remontent, et cela plus encore dans le journalisme québécois qu'en France: 80% des *en fait* antéposés dans *La Presse* sont non oppositifs, à peu près 50% dans *Ouest France*, 60% dans *Le Roy Ladurie* (1987) et dans Witkowski (1991).

En simplifiant, on peut donc conclure que la position médiane de *en fait* tend assez nettement, des deux côtés de l'Atlantique, vers la valeur oppositive, et la position initiale, bien que moins clairement, vers la valeur non oppositive. Globalement, on dirait qu'au Québec, indépendamment de la position, *en fait* tend un peu plus vers la valeur non oppositive qu'en France. Mais la base statistique de notre enquête n'autorise évidemment pas encore une telle généralisation.

Selon ce que je viens de dire, la sous-catégorie d'emploi qui semble relativement la plus courante est donc *en fait* en position médiane, non segmenté et juxtaposé au verbe ; exemple :

- (2) Exemple saisi sur le vif: un demandeur d'emploi qui se prétend électricien n'a *en fait* que le niveau d'un aide-électricien. [*≈ en réalité*]
(*Ouest France*)

Je préfère me pencher ici, du moins dans un premier temps, sur le type bien plus rare que représente l'emploi non oppositif en position médiane; cette caractérisation ne vaut que pour une seule des 20 occurrences de *en fait* médian dans *Le Roy Ladurie* (1987) :

- (3) Il y a au minimum 4 041 officiers, *en fait* 5 000 au total dans le royaume en 1515.
(*Le Roy Ladurie* 1987:30)

Sur 63 occurrences médianes trouvées dans 25 numéros de *L'Évènement du jeudi*, 5 ne sont pas oppositives ; exemple :

- (4) Elle [la prostituée française] vend de la fesse, pas de la tendresse. Bien sûr, le cours de la passe varie selon le quartier. A Paris, il est *en fait* proportionnel au prix du mètre carré.

Dans *Ouest France*, la proportion des non oppositifs n'est guère plus élevé ; exemples :

- (5) Les fils du magnat de la presse britannique mort noyé au début de novembre n'ont pu réunir les 300 millions de livres nécessaires pour les [les sociétés] sauver. C'est *en fait* tout le groupe qui est menacé car les sociétés sont fortement imbriquées dans celles qui détiennent les publications.
- (6) Le couple jouait au loto depuis un an. C'est le mari qui choisissait les numéros, "toujours les mêmes, *en fait* les lettres de mon nom" [dit l'épouse]. Ils ont retiré leurs chèques mardi après-midi.

Ce n'est que dans le journal québécois *La Presse*, dont le niveau est à peu près équivalent à celui de *Ouest France*, que l'on trouve un emploi non oppositif à la fois plus fréquent et nettement caractérisable sur le plan sémantique.

Voici quelques exemples :

- (7) Les chances des Athletics sont, d'après nos calculs, un peu meilleures — 83,5 p. cent *en fait* — parce que leur fiche a été nettement supérieure à [...]
- (8) Je l'ai installée très près d'une porte-fenêtre: à moins de 30 cm, *en fait*.
- (9) Un millier d'éditeurs venus de 14 pays y seront installés. La moitié d'entre eux sont canadiens — *en fait* québécois à 96 p. cent.
- (10) On a appris que la compagnie Stablex importe des Etats-Unis une bonne partie de ses déchets qu'elle détruit, *en fait* plus de 60 p. cent.
- (11) Jean-Yves Thériault n'a pas déçu ses nombreux partisans au Centre sportif de Laval. Près de 3.000 *en fait* qui ont assisté au retour du champion mondial.
- (12) Epis de maïs, aubergines, zucchinis, tomates, champignons, pommes de terre, oignons, *en fait*, tous les types de légumes se prêtent bien à la cuisson au barbecue, moyennant quelques précautions élémentaires.

Les phrases citées, tout à fait représentatives de leur catégorie, comportent pour la plupart des précisions chiffrées, souvent sous forme de pourcentages : une information antérieure encore un peu vague est reprise et spécifiée ou concrétisée. Dans la progression thématique, on passe donc du général au particulier (focalisation particularisante). Le mouvement en sens inverse, du particulier au général (distanciation généralisante: voir les exemples (5) et (12)), est bien plus rare — à peine un dixième des cas de particularisation.

Le dénominateur commun de ces deux mouvements thématiques, la spécification et la généralisation, est la modulation du degré de globalité d'une information. Phénomène qu'on peut lier pragmatiquement à la distance plus ou moins grande que prend le locuteur par rapport au monde extralinguistique: le regarde-t-il de près, en détail — ou de loin (on dirait peut-être mieux "de haut", parce que le locuteur vise à donner une idée d'ensemble)? Le locuteur veut-il, dans la phrase qui contient *en fait*, rétrécir ou agrandir l'envergure de son champ de vision? — tel est l'enjeu signalé par *en fait* non oppositif, qu'il se trouve à l'intérieur de la phrase comme dans les exemples cités, ou bien, plus fréquemment, en début de phrase⁶. Le "plus vrai que vrai", c'est donc soit le plus précis, soit le plus général. Dans les deux cas, on devrait probablement ajouter à ces comparatifs, selon le modèle linguistique que l'on préfère: et/ou le plus pertinent⁷/rhématique/informatif. Car *en fait* non oppositif donne en général à entendre que la qualité de l'information en question est supérieure encore à celle de l'information qui précède — peut-être mis à part les rares cas où la locution accompagne une remarque

6 En position initiale, la tendance du journal québécois à la précision chiffrée est cependant bien moins sensible qu'à l'intérieur de la phrase.

7 Cf. la définition de la pertinence en pragmatique chez Moeschler/Reboul 1994:139ss; dans de nombreux cas, le sens juridique de 'pertinent' donné par le *Petit Robert* paraîtrait également adéquat: "qui se rapporte au fond même de la cause".

incidente apportant un détail d'intérêt secondaire (cf. (8)). Lorsqu'il n'y a ni particularisation ni globalisation, il ne reste de la valeur habituelle de *en fait* non oppositif que l'aspect de supériorité communicative :

- (13) Les deux équipes ont présenté un spectacle moche et aucun joueur n'a particulièrement retenu l'attention. **En fait**, il y aura sans doute plus d'action au Forum aujourd'hui quand [l'entraîneur] Burns annoncera quels joueurs seront retranchés de la formation.

(*La Presse*)

La locution *en fait* signale que l'auteur verse à l'hyper-thème "hockey sur glace" une information dont l'intérêt communicatif est supérieur à celui du contexte antécédent. Cette capacité que possède la locution *en fait* à rehausser l'importance d'un message pourrait représenter la trace de sa provenance étymologique: si les faits résultent vraiment d'une "construction de l'esprit" (v. *supra*), leur élaboration nécessite une énergie intellectuelle plus grande que ce qui est simplement narré ou décrit; sur le plan pragmatique, cette énergie qu'a investie le locuteur dans son analyse de la réalité se transforme dans la phrase formulée en pertinence supérieure.

Je suis parti plus haut de l'hypothèse selon laquelle la constatation de faits et, par conséquent, la valeur de *en fait* renferment une composante objective et une composante subjective. C'est cette dernière qui se manifeste lorsque *en fait* ne signale pas l'opposition à une opinion erronée, mais le passage à un degré de pertinence supérieur: l'énonciateur s'engage sur l'intérêt de présenter — en termes cinématographiques — un "gros plan" (les détails agrandis) ou d'insérer l'information précédente dans une vision plus globale; le jugement sur la pertinence respective des informations relève de sa subjectivité.

Je me suis intéressé jusqu'ici aux emplois de *en fait* qui établissent, entre deux énoncés successifs, une relation soit d'opposition (le faux et le vrai), soit d'identité partielle (spécification, généralisation, appartenance au même hyper-thème). Au point de vue logique, il s'agit dans les deux situations de relations d'équivalence. Perelman/Olbrechts-Tyteca (1992:353) parlent dans ce cas de "liaison de coexistence". Nous allons voir que dans certains types de textes argumentatifs, et en particulier dans les langues de spécialité, les deux modes de fonctionnement de notre locution peuvent se combiner: l'énoncé (c) contenant *en fait* appuie une affirmation précédente (a) en lui apportant une spécification/globalisation (souvent explicative), mais l'affirmation (a) s'oppose de son côté à une autre affirmation ou hypothèse (b); de façon plus ou moins explicite, (c) va donc lui-même à l'encontre de (b). Le genre de pertinence marqué par *en fait* est ici essentiellement de type causal⁸. Exemple:

- (14) La conclusion de l'étude est surprenante: dès 2020, la consommation mondiale pourrait s'établir à 11 milliards de tep au lieu des 20 à 25 milliards de tep prédits par les scénarios les plus courants; ce scénario "basse consommation" propose **en fait** un profond rééquilibrage entre pays riches et pays pauvres, se traduisant par une chute de moitié (de 4,7 à 2,4 tep par an) de la consommation d'énergie par habitant dans les pays riches, et une augmentation de 30% de celle des pays pauvres (de 0,75 à 1 tep par an et par habitant) à l'horizon 2020.
(Witkowski 1991)

8 "Liaison de succession" ou "lien causal" selon Perelman/Olbrechts-Tyteca (1992:354).

Comme de nombreux exemples recensés dans le quotidien québécois *La Presse*⁹, la phrase contenant *en fait* en position médiane comporte un nombre remarquable d'informations chiffrées qui spécifient, mais expliquent et justifient aussi l'hypothèse avancée précédemment. Or, puisque celle-ci se trouve en concurrence avec une autre hypothèse, la seconde phrase fournit des arguments à l'appui d'une proposition et à l'encontre de la proposition opposée — ce qui s'appelle argumenter.

L'emploi de chiffres n'est évidemment pas une condition nécessaire de cet emploi ; cf. :

- (15) Et de fait, c'est sans aucune rupture que l'on débouchera, au moins en Afrique et au Proche-Orient, entre 300.000 et 100.000 ans, sur *Homo sapiens*, sans qu'on puisse là non plus, faute de documents, trancher entre mono- et polygénèse. La seule péripétie sera celle de l'Homme de Néanderthal, une variété propre au Proche-Orient et à l'Europe. Notre continent n'était *en fait*, à l'époque des grandes glaciations quaternaires, qu'une péninsule à moitié recouverte de glaces, et l'Homme de Néanderthal apparaît comme une adaptation particulière à ce milieu difficile et isolé.
(Witkowski 1991)

La dernière phrase (contenant *en fait*), par l'exposition de la situation particulière de l'Europe, explique le contenu de la phrase précédente ; ce dernier contenu s'oppose à celui de la première phrase, puisque l'Homme de Néanderthal constitue tout de même une sorte de "rupture". Voilà la fonction caractéristique de ce type de *en fait*: justifier la phrase précédente, qui contraste de son côté avec une troisième phrase, en principe plus éloignée¹⁰. Cet emploi de *en fait* engage donc en réalité trois contenus, et non pas deux, comme les emplois analysés auparavant. Il ressemble en ceci à des conjonctions et adverbes comme *or*, *donc* ou *finalement*, qui s'insèrent également dans un mouvement ternaire de la pensée¹¹.

Sur les 21 occurrences de *en fait* médian dans ce livre (Witkowski 1991), 7 correspondent *grosso modo* au schéma de (14/15); les emplois argumentatifs représentent donc un tiers. La position initiale semble encore plus favorable à la manifestation de cette valeur, puisque parmi les cas de *en fait* en début de phrase, 16 sont argumentatifs (presque deux tiers). Dans Le Roy Ladurie (1987), la valeur argumentative ne se rencontre qu'en position initiale (9 cas sur 17). La locution *en fait* permet aux historiens de naviguer entre différentes hypothèses sans que le lecteur perde de vue le but argumentatif de l'énonciateur. Ainsi, parlant des efforts d'Henri IV visant à l'intégration et à la réconciliation des diverses élites aristocratiques, l'auteur écrit :

- (16) Désormais un Guise peut coudoyer un Sully sans que les deux hommes se sautent à la gorge. Louis XIV, sur un autre plan, agira de même quand il comblera de pensions les grands seigneurs courtisans, pour les encager. Une analyse purement sociologique de ces phénomènes serait néanmoins trop sèche. *en fait*, il y a chez le premier Bourbon un sens fin, personnel, de la justice et de l'opportunité, paradoxalement réunies.
(Le Roy Ladurie 1987:296)

9 S'agit-il vraiment d'une spécificité québécoise? La question doit provisoirement rester ouverte. Le fait est que les études canadiennes relatives à ce sujet n'évoquent pas le problème (cf. *Revue québécoise de linguistique* 15 (1985): *Syntaxe et sémantique des connecteurs*).

10 Rarement, cet ordre est inversé: *en fait* met alors en contraste deux contenus, alors que l'idée justifiée se présente plus haut.

11 Cf. Blumenthal 1980:133; Moeschler 1989:13; Schelling 1982:64, 79, 80.

Dans ce raisonnement assez complexe et partiellement implicite, l'adverbe *néanmoins* se charge heureusement de dégager clairement les hypothèses explicatives opposées (sociologie vs psychologie individuelle).

En raison des chiffres absolus relativement bas, il ne faut certainement pas surestimer les pourcentages indiqués pour *en fait* argumentatif. D'autre part, même dans les corpus de presse les plus étendus, français ou québécois, ce genre de construction fait pratiquement figure de *hapax*. On peut donc penser que *en fait* argumentatif n'est pour le moment guère concevable en dehors des langues de spécialité.

Alors que *en fait* argumentatif connecte la plupart du temps trois idées, il existe une autre variante de la locution dont on peut se demander ce qu'elle connecte effectivement. Il s'agit d'un emploi assez spécifique, typique du journal *Ouest France*, dans lequel il représente 10% des occurrences de la locution: *en fait* utilisé au début d'un discours direct (sans doute souvent fictif) qu'insère le journaliste dans le corps de l'article — pour donner à l'ensemble une allure plus vive. Exemples :

- (17) En disposant de moyens "convenables", les enseignants ont aussi mis en place des clubs (treize en tout); dans le cadre du foyer, un journal sort annuellement... "Et les résultats scolaires sont meilleurs." Les enseignants insistent: "Nous ne faisons *en fait* que suivre les directives ministérielles, qui préconisent un meilleur suivi de l'élève!"
- (18) [Maisons des Jeunes et de la Culture] Leurs directeurs et animateurs disposent d'une solide formation et interviennent directement sur la vie économique et culturelle des communes dans lesquelles ils sont implantés. "L'organisation de spectacles n'est *en fait* qu'une infime partie des missions locales menées par les maisons pour tous", explique Gilbert Le Guillou.

Pourquoi *en fait* si souvent à cet endroit? Sommes-nous en face d'une application de la qualité fondamentale de *en fait*, qui consiste à signaler ou accompagner un changement de plan énonciatif (ici très concrètement: le passage au discours direct)? Cette explication paraît possible, bien que peu adaptée à la situation spécifique. Sans doute faut-il chercher la raison profonde de cette construction dans une sorte de manœuvre rhétorique de la part du journaliste: en ajoutant *en fait* à la prétendue citation, il crée l'illusion d'un dialogue, éventuellement avec le lecteur. Les phrases citées contenant *en fait* se présentent en effet comme une contradiction par rapport à une attente implicite (cf. *ne...que*), attente qui est censée émaner du contexte antérieur. De là il n'y a qu'un pas à un emploi beaucoup plus banal de *en fait*, qu'on peut paraphraser par "contrairement à ce qu'on pourrait attendre" :

- (19) Sous le titre rock, on trouve *en fait* tout ce qui bouge dans les courants créatifs d'aujourd'hui.
(*Ouest France*)

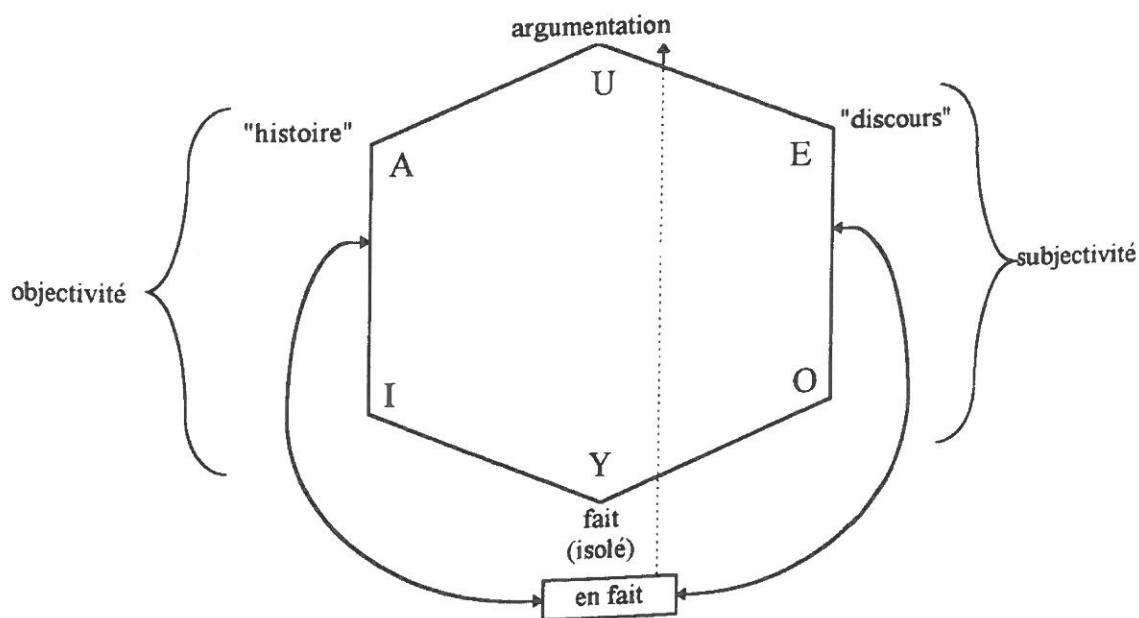
Bien que *en fait* garde ici une nuance spécifiante, la locution est en voie de devenir un simple rhématisateur, qui vise à mettre en relief le caractère réellement ou prétendument informatif d'une constatation. *En fait* n'est plus connecteur dans ce cas, mais particule phatique ou "pragmatique" (sorte de *Abtönungspartikel* emphatique), et parfois rien d'autre qu'un *hesitation phenomenon*. A ce titre, la locution est devenue dans la langue parlée de nombreux locuteurs un véritable tic présent dans au moins une phrase sur deux.

Cette dernière observation peut servir de point de départ à une schématisation des divers emplois de *en fait*, qui se base sur le principe de valence tel qu'il a été esquissé par Tesnière (il est vrai surtout pour les verbes).

La locution *en fait* est :

- monovalente en tant que rhématisateur phatique ;
- bivalente dans la majorité des emplois: opposition entre le faux et le vrai après du "discours", spécification ou généralisation après de l'"histoire" ;
- trivalente dans les emplois argumentatifs, où la phrase contenant *en fait* appuie un énoncé précédent dont le contenu s'oppose à un autre énoncé.

Les diverses situations de la bivalence et de la trivalence peuvent être symbolisées grâce au schéma suivant, inspiré de l'"hexagone logique" conçu par Blanché (1966:56)¹², qui met en relief les différences profondes entre *en fait* s'opposant au "discours" (de l'auteur du texte ou attribué à autrui) ou à l'"histoire" :



Comme le montre le schéma, le fait (en Y) s'oppose à chacun des deux contraires "histoire" (en A) et "discours" (en E) — opposition que peut rendre explicite la locution *en fait*. Enchaînant sur du "discours", *en fait* tend à la position médiane; contrastant avec de l'"histoire", la locution se trouve le plus souvent en tête de phrase. Le pointillé symbolise la possibilité qu'a *en fait* "argumentatif" dans les langues de spécialité de se déplacer vers une position logique (en U) où

¹² Le lecteur y reconnaîtra sans doute la structure élémentaire du carré logique A-E-O-I, ce qui me dispense d'entrer dans les détails.

il s'articule à la fois avec A et E — étant entendu que cet emploi intègre la constatation d'un fait dans une série de plusieurs propositions¹³.

Le schéma ci-dessus permettrait-il aussi de mieux comprendre l'évolution diachronique de *en fait*? Il n'est pas démuné, à cet égard, d'une certaine valeur heuristique, puisqu'il présente la valeur argumentative comme logiquement dérivée, et donc comme historiquement postérieure — conclusion que confirment les attestations fournies par la base de données *Frantext*¹⁴. Cette documentation montre aussi que *en fait* n'existe probablement pas en tant que locution adverbiale¹⁵ avant le 19^{ème} siècle. Littré ne la connaît pas; il mentionne en revanche *de fait* avec un sens que nos dictionnaires modernes attribuent en général à *en fait* (sous 2. *fait*, 16.).

Les attestations de *en fait* locution adverbiale que contient *Frantext* pour la période 1870-1900 démontrent que, mis à part l'emploi "phatique", toutes les valeurs répertoriées plus haut pour le français contemporain existaient dès le dernier tiers du 19^{ème} siècle — même si la locution semble rester rare jusqu'au milieu des années 1880¹⁶. La fréquence relative des différentes sous-catégories se distingue toutefois significativement de la situation actuelle: les 46 emplois opposant le "faux" au "vrai" (\approx 'en réalité'; partie droite du schéma) sont cinq fois plus fréquents que ceux représentés par la partie gauche¹⁷. D'autre part, dans de nombreux cas (une quarantaine), *en fait* constitue plutôt un complément circonstanciel — éventuellement rhématique — ayant le sens de 'dans la réalité/dans les faits' qu'une locution adverbiale de type modal ('en réalité'); exemples :

Messieurs, il y a dix-sept ans que la république existe *en fait*.
(*Frantext*, Discours parlementaire 1893)

Très souvent, *en fait* s'oppose alors dans la même phrase à (*en*) *droit* ou à (*en*) *théorie* :

Comme cette mutuelle indifférence a pour effet de relâcher la surveillance collective, la sphère d'action libre de chaque individu s'étend *en fait* et, peu à peu, le fait devient un droit.
(*Frantext*, E. Durkheim 1893)

13 Je propose de voir dans l'axe U-Y l'opposition entre la nécessité d'enchaîner plusieurs énoncés (en U), caractéristique de l'argumentation, et la possibilité d'isoler syntagmatiquement un énoncé (en Y; p. ex. constatation d'un fait). Puisque U est défini comme exprimant ce qui est commun aux points A et E, il faut concevoir l'"histoire" et le "discours" aux endroits indiqués comme des suites cohérentes d'énoncés. I et O représenteraient alors des énoncés objectifs ou subjectifs plus ou moins isolés, se rapprochant en cela de Y.

14 CNRS — Institut National de la Langue Française, Service FRANTEXT; j'ai dépouillé la documentation pour les années 1670-1700, 1770-1800 et 1870-1900.

15 Je ne parle ni de la locution prépositionnelle *en fait de* ('en matière de'), très fréquente en français classique, ni de l'expression *poser/mettre en fait que* (TLF 8, p. 619: 'admettre comme chose certaine'), qu'il faut sans doute interpréter comme 'poser en tant que fait que'.

16 Je n'exclurais pas catégoriquement l'hypothèse que cette impression est partiellement due aux hasards du corpus. En effet, certains auteurs censés représentatifs de la fin du siècle (surtout E. Durkheim et M. Blondel) étaient grands amateurs de *en fait*.

17 Contrairement à ce que nous avons pu constater pour l'emploi journalistique actuel, *en fait* oppositif se trouve dans le segment analysé de *Frantext* en général avant le sujet, et souvent après les conjonctions positives (*Mais, en fait,...*; *Or, en fait,...*).

La théorie qu'il [Kant] développe dans *L'Esthétique transcendantale* consiste à doter l'espace d'une existence indépendante de son contenu, à déclarer isolable en droit ce que chacun de nous sépare en fait, [...] (*Frantext*, H. Bergson 1889)

Le *TLF* (t. 8, p. 619) ne relève d'ailleurs que cette dernière signification de *en fait* (en dehors de la locution *poser en fait*), bien qu'aujourd'hui rare. Il n'y a encore, dans cette valeur, rien de syntaxiquement bivalent ni d'énonciativement pertinent — deux qualités que possède maintenant le connecteur *en fait*. La valeur de 'dans la réalité' serait-elle historiquement la première? Dans ce cas, la seconde valeur est *en fait* oppositif (hypothèse confortée par des considérations de fréquence au 19^{ème} siècle), suivie des fonctions "marqueur de pertinence" et argumentative, alors que le très actuel emploi "phatique" esquissierait un retour partiel vers une forme de monovalence.

Mais la question la plus intéressante concerne non pas les phénomènes — bien analysables grâce aux nouveaux instruments informatiques — mais les causes : quels besoins communicatifs motivent le remarquable essor qu'a pris *en fait* depuis plus d'un siècle? La linguistique textuelle de nos jours n'est pas encore suffisamment sensible aux problèmes diachroniques pour apporter des éléments de réponse à ce genre de question.

Références

- Benveniste, Emile (1966) : *Problèmes de linguistique générale*. - Paris: Gallimard.
- Blanché, Robert (1966) : *Structures intellectuelles. Essai sur l'organisation systématique des concepts*. Préf. de Georges Davy. - Paris: Vrin.
- Blumenthal, Peter (1980) : *La syntaxe du message. Application au français moderne*. - Tübingen: Niemeyer (= *Zeitschrift für romanische Philologie: Beihefte* 180).
- Danjoux-Flaux, Nelly (1980) : "A propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement*". - In: *Le français moderne* 48, 110-139.
- Duby, Georges (1976) : *Le temps des cathédrales. L'art et la société 980-1420*. - Paris: Gallimard (= Bibliothèque des histoires).
- Lalande, André (1993) : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. 2 volumes, 3^e édition. - Paris: Quadrige/PUF.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel (1987) : *L'Etat Royal, de Louis XI à Henri IV, 1460-1610*. - Paris: Hachette (= Histoire de France Hachette 2).
- Moeschler, Jacques (1989) : *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*. - Paris: Hermès (= Langue, raisonnement, calcul).
- Moeschler, Jacques & Reboul, Anne (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. - Paris: Seuil.
- Perelman, Chaim & Olbrechts-Tyteca, Lucie (1992) : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. 5^e édition. - Bruxelles: Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles (= Collection de sociologie générale et de philosophie sociale).
- Revue québécoise de linguistique 15 (1985) : *Syntaxe et sémantique des connecteurs*.
- Rossari, Corinne (1992) : "*De fait, en fait, en réalité*: Trois marqueurs aux emplois inclusifs". - In: *Verbum* 3, 139-161.
- Rossari, Corinne (1994) : *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. - Berne etc.: Peter Lang.
- Roulet, Eddy (1987) : "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs". - In: *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- Schelling, Marianne (1982) : "Quelques modalités de clôture: les conclusifs finalement, en somme, au fond, de toute façon". - In: *Cahiers de linguistique française* 4, 63-106.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1986) : *Relevance. Communication and Cognition*. - Oxford: Blackwell.
- Vendler, Zeno (1967) : *Linguistics in Philosophy*. - Ithaca, N. Y.: Cornell University Press.
- Witkowski, Nicolas (dir.) (1991) : *L'état des sciences et des techniques*. - Paris/Montréal: La Découverte/Boréal.